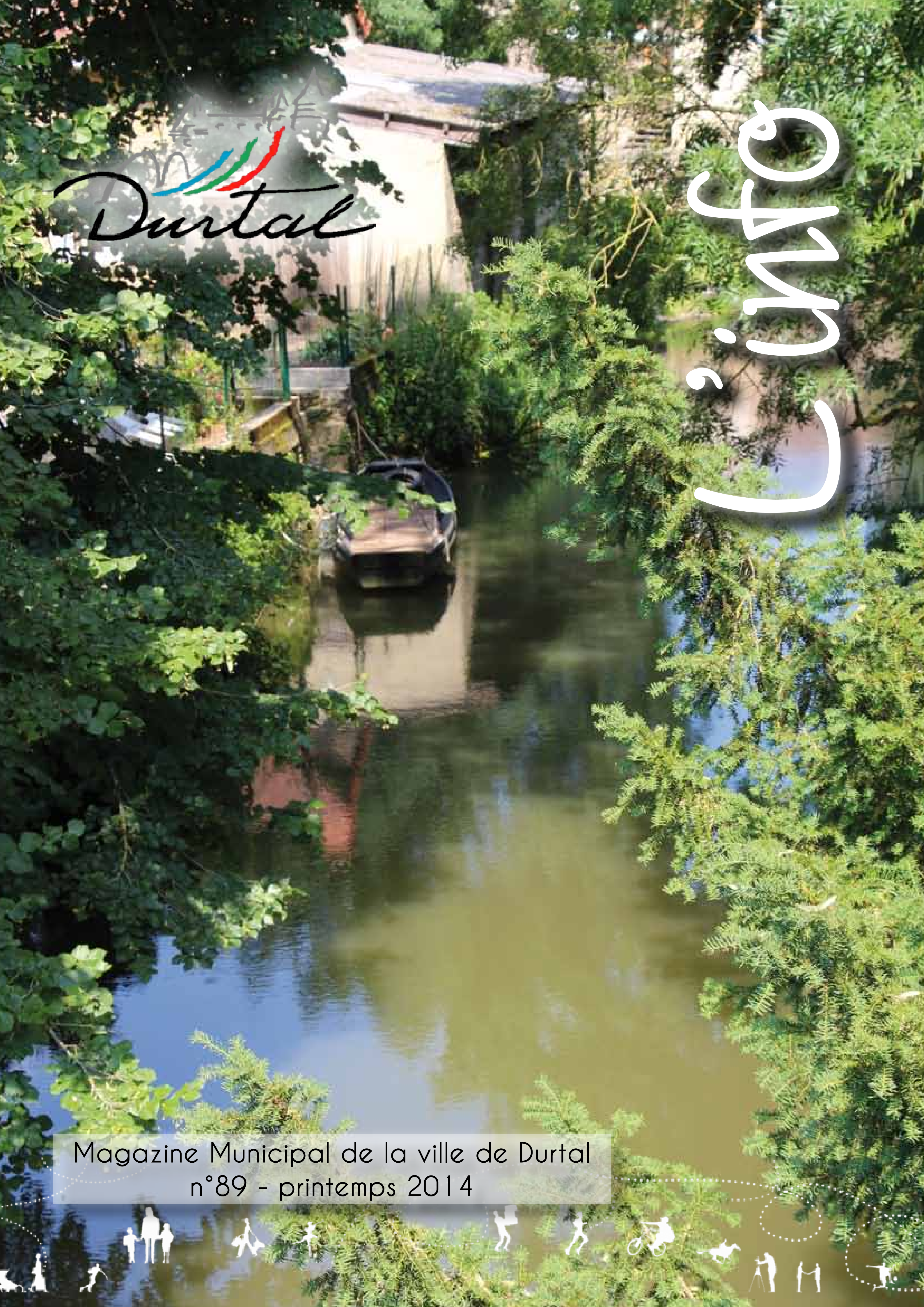

Durtal
L'info
Magazine Municipal de la ville de Durtal
n°89 - printemps 2014

Sommaire

AU PROGRAMME DE CE N°

#Edito

BON SUCCÈS À DURTAL !

J'ai l'honneur de m'exprimer sur cette page de l'Info n°89 pour une dernière fois.

Permettez-moi d'abord de vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée durant les 5 mandats et tout particulièrement depuis 13 ans comme Maire de Durtal.

J'ai assumé cette fonction avec passion et j'ai eu beaucoup de plaisir dans ce travail grâce à vous, qui êtes acteurs de la vie économique, culturelle, éducative, sociale et associative. C'est aussi grâce à mes collègues adjoints, aux conseillers municipaux et aux agents communaux. Tous ont su «retrousser leurs manches».



13 années, que j'ai voulu centrées sur les structures matérielles : nouveaux équipements, aménagements urbains, réhabilitations, pour assurer l'attractivité de Durtal et améliorer la qualité de vie.

Au-delà, j'ai surtout voulu contribuer au «vivre ensemble», favoriser le lien social si nécessaire à notre époque où l'excès d'individualisme peut conduire à l'isolement.

C'est serein et confiant que je souhaite un bon succès à la nouvelle équipe, et à Durtal et à tous les Durtalois, un avenir dynamique, harmonieux et solidaire.

Bien amicalement,

André Logeais, Maire de Durtal

#En bref

Rangement des bacs de collecte

Les camions de collecte passent mais les bacs de collecte restent. Tel est le constat observé régulièrement en centre-ville comme en campagne. Afin de ne pas obstruer les trottoirs et de ne pas polluer le paysage, merci de bien vouloir ranger les bacs après chaque passage du SICTOM.



Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE - PERMIS DE TRAVAUX

Permis de construire :

10/12/13 : Pay, fenêtre de toit
17/12/13 : Grésil, extension d'habitation
19/12/13 : Jouanneau, préau fermé
09/01/14 : Sallé et Poitou, bâtiments d'élevage
23/01/14 : Desert, maison individuelle
29/01/14 : Papin, extension d'habitation

Déclarations de travaux :

02/12/13 : Lemarchand, clôture en claustra
18/12/13 : Brétonnière Raveneau, sas d'entrée
31/12/13 : Gravouil, abri de jardin
27/01/14 : Guertin, panneaux photovoltaïques
27/01/14 : Daburon, clôture
04/02/14 : Laurent, fenêtre de toit
11/02/14 : Ciron, bardage bois sur façade

Pratique

MAIRIE DE DURTAL (49430)
3 rue de la Mairie - BP 10017
Tel : 02 41 76 30 24 - Fax : 02 41 76 06 10
mairie@ville-durtal.fr - www.ville-durtal.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15. Jeudi et le 1er samedi du mois : 8 h - 12 h

Prochaine parution : Mi-juin 2014

Date limite de dépôt des informations en mairie ou par mail à communication@ville-durtal.fr le 23 mai au plus tard.

#En bref

Carte d'identité valable 15 ans

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Ce changement concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées depuis le 1er janvier 2014 et les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 aux personnes majeures. La prolongation se fait automatiquement, aucune démarche n'est à effectuer, il est inutile de vous déplacer en Mairie. Concernant les personnes mineures, elles restent valables 10 ans lors de la délivrance.

Magazine municipal de la ville de Durtal - N°89 - Printemps 2014 - Directeur de la publication : André LOGEAIS, Maire
Rédaction, réalisation, photos : commission et service Communication de la ville de Durtal.
Crédits photos : Mairie de Durtal - Jean-Yves Pilon, Les Nouvelles
Tirage : 1800 ex. - Impression : Imprimerie LGL Trélazé - imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.










Cérémonie

LES DERNIERS VOEUX D'ANDRÉ LOGEAIS

Soirée particulière pour André Logeais, qui s'est déroulée, le vendredi 10 janvier à l'Odyssée. Pour ses derniers vœux présentés à la population en tant que Maire, son souhait a été que de nombreuses belles pages s'écrivent encore pour Durtal.
Commerçants, industriels, présidents et membres d'associations, agents communaux étaient présents pour cette dernière allocution publique de M. Logeais.
Le Maire est d'abord revenu sur l'année 2013 avec les réalisations effectuées (restauration de la façade ouest de l'église Notre Dame et du clocher, voie de contournement au plateau sportif Camille Claudel, aménagement du carrefour de la Place du Cheval Blanc, de la rue St-Pierre et des rues adjacentes, construction des pavillons « Vivre son âge », création du porche rue du Mal de Vieilleville et des 2 salles pour les associations…). Cette cérémonie a aussi permis au Maire d'aborder 2014, année d'élections municipales, mais aussi d'élections européennes. Ne se présentant pas aux municipales de mars, M. Logeais a pu évoquer les projets en cours sur ce début d'année : aménagement du cimetière, enfouissement des réseaux sur la RD 323, l'unité du plateau sportif, l'aménagement du Petit Port avec ponton, quai, multi-randonnées, réhabilitation du lavoir…
M. Logeais a aussi remercié les acteurs de la vie économique, associative, pédagogique, communale pour toutes les actions menées pour faire rayonner Durtal.
Il a aussi souligné le plaisir qu'il a eu à travailler avec les élus et les agents municipaux pendant ces 31 années au service de Durtal représentant 5 mandats : 1 en tant que conseiller municipal, 2 comme adjoint et 2 comme Maire.
Le Maire et le Conseil Municipal ont ainsi souhaité une belle année 2014 à toutes les Durtaloises et Durtalois.


Salle comble pour cette cérémonie.

Le chiffre du trimestre

UN PEU PLUS NOMBREUX



C'est le nombre d'habitants relevé à Durtal lors du dernier recensement réalisé par l'INSEE et donné par cet organisme à la date du 1er janvier 2011. (Les statistiques sont toujours données avec un décalage de 3 ans par l'INSEE).
Un chiffre en augmentation puisque lors du recensement de 2009, le nombre d'habitants plafonnait à 3 392 personnes. Pour 2013, voici les chiffres enregistrés au niveau de l'État Civil : - Naissances : 35
- Mariages : 15
- Décès : 47 (dont 12 à la Maison de retraite).

#État Civil

SUR LES REGISTRES

Naissances :

11/12/13 Eytan Pelletier

01/01/14 Sacha Flécheau

30/01/14 Taïna Goetz

31/01/14 Sohan Guy Bourcier

07/02/14 Louise Triolet

Décès :

25/11/13 André Cherré
28/11/13 Jane Epiphane (veuve Pasquier)
23/12/13 Line Cahingt (épouse Ytournel)
23/12/13 Sabine Van Theemst Dupas Pézy
28/12/13 Serge Monnier
28/12/13 Yves Maurier
01/01/14 Johnny Payet
07/01/14 Odile Dumez (épouse Martineau)
31/01/14 Suzanne Lailler (veuve Frimont)





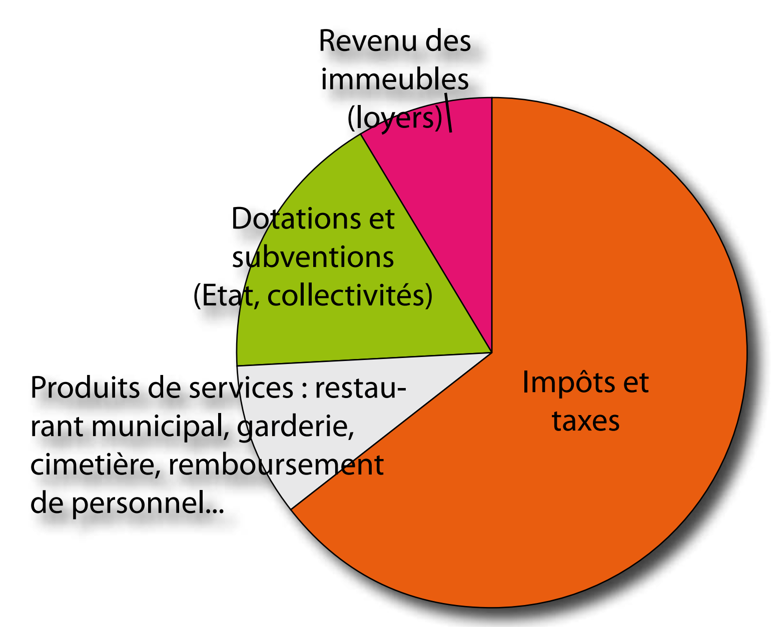






ZOOM SUR LE BUDGET 2014

3 725 000 € POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Répartition des recettes de fonctionnement prévues pour 2014

Dotations provisions

Dépenses imprévues

Autres charges de gestion courante

Personnel : dont environ 10 % remboursés par d'autres collectivités en raison de la mutualisation des services

Charges à caractère général : Energie, fournitures, télécoms, impôts, entretien

Répartition des dépenses de fonctionnement prévues pour 2014

Le budget de fonctionnement de la commune se compose d'une part d'un volet «dépenses» qui regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien des services communaux, et d'autre part du volet «recettes» annuelles, non affectées à un investissement. Les recettes de fonctionnement sont prévues pour 2014 à hauteur de 3 645 000 € et sont constituées par : - les impôts et taxes pour 2 348 100 €,

- les sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salles et logements, concessions, billetterie des spectacles…),
- les dotations versées par l'État, et diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées pour 2014 à 2 710 456 € et sont constituées par :

- les salaires du personnel municipal (1 260 940 € des dépenses de fonctionnement de la ville mais une partie est remboursée par les collectivités des services mutualisés comme le SIVM, la Communauté de Communes Les Portes de l'Anjou),
- l'alimentation en énergie des bâtiments communaux et leur entretien, les achats de fournitures...
- les travaux d'entretien des voiries.

L'objectif est de réaliser un excédent qui ira abonder le budget d'investissement de l'année suivante.

Compte administratif

LE BILAN DE L'ANNÉE 2013

Le compte administratif fait le bilan des recettes et des dépenses effectivement réalisées lors de l'année passée. Ce compte a lui aussi été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 19 février.

FONCTIONNEMENT

- Dépenses = 2 384 232 €
- Recettes = 4 020 468 €

d'où un excédent de : 1 636 236 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses = 2 511 794 €
- Recettes = 7 854 866 €

d'où un excédent de : 5 343 072 €

Autant d'investissements ont été réalisés en 2013 qu'en 2012. En 2012 les dépenses d'équipement représentaient 2 444 651 € avec une opération majeure : la construction de l'Odyssée, espace socioculturel.



En 2013 les dépenses d'équipement représentent 2 353 996 € et les principales concernent :

- Les derniers travaux de l'Odyssée : 853 550€,
- La rénovation de l'église Notre Dame : 208 842 €,
- L'aménagement urbain : 616 313€,
- Des aménagements divers de voirie : 248 489 €,
- Les travaux 12 rue du Mal de Vieilleville : 294 318€.

DURTAL RESTE SANS EMPRUNT

Les finances communales de la ville de Durtal se portent toujours bien, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses.
Depuis 2011, la Commune n'a plus d'emprunt. Les projets récents ont été financés uniquement sur sa capacité d'autofinancement.
Chaque année, la Municipalité de Durtal réussit à maintenir un solde positif entre ses recettes et ses dépenses.

Les excédents ainsi dégagés permettent de financer en partie ou en totalité les projets décidés par le Conseil municipal. À cet autofinancement, s'ajoutent les éventuelles subventions versées par l'État, la Région ou le Département. Ce non recours à l'emprunt dispense la Commune de charges financières.

Fiscalité

LES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS

Les taux d'imposition de la ville de Durtal sont inchangés depuis 1989 et ce sera encore le cas en 2014 ! En cette période fiscale délicate, les élus ont la volonté de ne pas augmenter la pression de l'impôt qui pèse sur les administrés. Pour 2014, les taux restent donc les suivants :

- taxe d'habitation : 14,37 %,
- taxe foncière sur le bâti : 24,62%,
- taxe foncière sur le non bâti : 44,19%.

A ce jour, les bases d'impositions 2014 fixées par les services fiscaux ne sont pas encore connues.

Démarches

DES PRESTATIONS COMMUNALES PAYABLES EN LIGNE

Afin d'éviter les déplacements et de vous permettre de gagner du temps, Durtal vous donne la possibilité de payer en ligne certains services ou certaines prestations effectuées par la commune comme la cantine, ou la garderie péri-scolaire. Ce service de paiement rapide et sûr simplifie la relation entre l'usager et l'administration municipale.
Pour l'utiliser, il suffit de vous munir de la facture dont vous souhaitez effectuer le paiement et de vous connecter sur le site de la commune : **www.ville-durtal.fr**, sur la page d'accueil, dans la rubrique «En un clic», il vous suffit de cliquer sur **«paiement en ligne»**.
Les seules références demandées sont : le numéro de la facture, l'année, le montant exact et votre adresse mail. Aucune information personnelle ne vous est demandée.
Ce système vous permet de payer en ligne les titres dont vous êtes destinataire en seulement quelques clics, 7 jours/7 et 24 h/24, le tout dans des conditions **de sécurité optimale**.



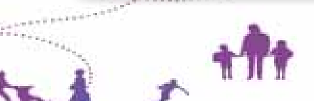
La page d'accueil pour le paiement en ligne.

Vie de la collectivité

UN ARCHIVISTE AU CHEVET DES ARCHIVES COMMUNALES


Frédéric Hersant est au chevet des archives depuis début février.

Les archives municipales ont fait l'objet d'un inventaire par un archiviste professionnel en 2001.
A l'époque, ce travail a permis le classement de 157 mètres linéaires de documents.
Depuis, 113 nouveaux mètres linéaires y ont été ajoutés par les agents administratifs et les rayonnages arrivent à saturation.
Pour pallier cette situation, un archiviste est missionné depuis le 3 février, pour une durée de 6 mois, afin de réaliser la mise à jour de cet inventaire qui représente 38m³, soit environ 15 tonnes de papier.
C'est Frédéric Hersant, archiviste spécialisé des collectivités territoriales qui a été recruté pour effectuer le classement de ces archives dont le plus ancien document remonte à 1586.
Les archives contiennent notamment l'intégralité des discussions et décisions du Conseil Municipal depuis 1790.
Rappelons que, selon la loi, le maire de la commune est responsable civilement et pénalement de l'intégrité et de la bonne conservation des archives de sa collectivité.








ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 : MODE D'EMPLOI



Les 3 bureaux de vote sont regroupés à l'Odyssée, (accès par le bas).

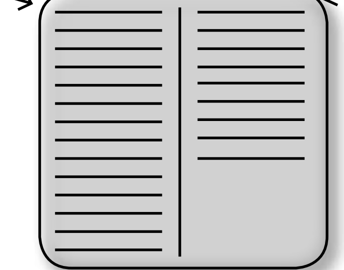
Les dimanches 23 et 30 mars 2014 prochains auront lieu les élections municipales. Tous les électeurs durtalois sont invités à se rendre aux urnes à l'Odyssée (rue de Bellevue), qui regroupe l'ensemble des bureaux de vote : n° 1, 2 et 3.

Des changements ont lieu pour ces élections :

MODE DE SCRUTIN À DURTAL (3 413 habitants)
Chaque bulletin de vote aura 2 listes : une pour les 23 candidats à l'élection municipale, située sur la gauche et l'autre sur la droite, pour les candidats à l'élection au Conseil communautaire. Avec ce mode de scrutin, la parité est obligatoire.
Toute rayure, commentaire, ajout de nom(s) entraînera la nullité du bulletin de vote.
Les listes d'un bulletin sont indissociables : Il est impossible de voter pour une liste et de rayer l'autre.

Voici comment sera présenté votre bulletin de vote :

Liste des candidats à l'élection municipale



Liste des candidats à l'élection intercommunale (Communauté de communes).



Les bureaux de vote sont ouverts de 8 h à 18 h.

Ce qu'il faut faire :

- Être inscrit sur la liste électorale de Durtal ;
- Se présenter impérativement avec une pièce d'identité avec photo ;
- Insérer un seul bulletin dans l'enveloppe ;
- Faire sa demande de vote par procuration en cas d'absence (voir modalités ci-dessous).

Ce qu'il ne faut pas faire :



- Rayer des noms ;
- Ajouter des noms ou des commentaires ;
- Découper un bulletin.

ATTENTION :
Pièce d'identité obligatoire

Lors des élections, vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo, carte de famille nombreuse...) pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de la commune.

Sans ce justificatif, vous ne pourrez pas voter, même si vous êtes connu(e) des personnes du bureau de vote.



LE VOTE PAR PROCURATION

Vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du vote ? Vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place, par procuration.
Où se procurer la demande de vote par procuration ?
À la brigade de gendarmerie de Durtal (4 avenue de Paris) ou au tribunal d'instance d'Angers.

Cette demande est gratuite et doit être faite le plus tôt possible, vous avez jusqu'à la veille des élections pour l'établir. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second, soit les deux tours d'une élection.

Retrouvez toutes les informations sur les élections sur notre site : www.ville-durtal.fr, rubrique Actualités










L'HISTOIRE DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE...



La Mairie reste très reconnaissable.

En 1868, il est décidé de clore les halles par des portes en fer.

En cette période d'élections, la Mairie est sous le feu des projecteurs. L'occasion de s'intéresser à l'histoire de ce bâtiment incontournable de la commune.

Autrefois le bâtiment abritant les locaux de la mairie se situait au même endroit qu'aujourd'hui mais était perpendiculaire à la rue de la mairie. Ce lieu était occupé par les halles, la mairie, la justice de paix... C'était un bâtiment de 22 m de long et de 8 m de large avec un étage surmonté d'un campanile à horloge. Au premier étage se trouvaient deux salles, l'une qui accueillait la mairie, et l'autre la salle de justice de paix.

Ce bâtiment comptait aussi un puits équipé d'une pompe. Dans les années 1840, il a été nécessaire de créer une route Baugé-Segré passant par la rue Saint-Pierre. Le problème est que le tracé de cette nouvelle voie rencontre plusieurs maisons sur son passage dont le bâtiment communal des anciennes halles.

Dans sa délibération du 26 décembre 1847, le Conseil Municipal décide la cession et la démolition des vieilles halles pour 4 000 francs. Deux ans plus tard, le 20 décembre 1849, le Conseil vote la construction de la mairie qui est confiée à l'architecte Dainville d'Angers. Trois terrains et des habitations sont achetés pour constituer l'emplacement de la future construction et en août 1851, le cahier des charges est adopté.

L'actuelle mairie a été construite en 1853, et abrite non seulement la mairie mais aussi la Justice de Paix et les halles.

Vieilles Halles.

L'ancien bâtiment détruit en 1847.

En 1868, par délibération du Conseil Municipal, il est décidé de clore les halles par des portes en fer.

Les années ont passé et les affectations ont changé, le marché a été déplacé et les halles furent utilisées pour y remiser les voitures du Service d'Incendie. Le 6 avril 1959, la Cour d'Appel d'Angers écrit à Monsieur le Maire de Durtal pour l'informer que les locaux destinés à la justice de paix sont libres.

La ville ayant construit un casernement de sapeurs-pompiers dans les années 1970, la mairie a récupéré l'ensemble du bâtiment pour ses services.

En 1973, le Conseil Municipal fait appel au cabinet d'architecture Enguehard pour agrandir et réaménager les locaux de la mairie. Ils ont connu ensuite une série de rénovations et réhabilitations pour lui donner le visage qu'on lui connaît aujourd'hui



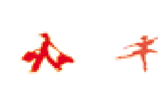
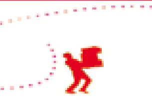
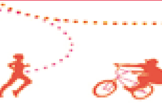
Le bâtiment de la Mairie aujourd'hui.

#Mémoire collective

COLLECTE 1914-1918

A l'occasion du centenaire du début de la 1re Guerre Mondiale, une opération de collecte lancée au niveau européen vise à numériser le plus grand nombre de documents et d'objets relatifs à la Grande Guerre. Afin d'illustrer la vie au front et à l'arrière, celle des réfugiés, comme celle des prisonniers, nous recherchons aussi bien les photographies, les cartes postales, les correspondances entre les soldats et leurs proches, les récits de guerre, les carnets de croquis, les carnets de chansons, les affiches... Apportez vos documents originaux, ils seront numérisés en Mairie et vous seront rendus dans les plus brefs délais. Au niveau local, ils seront utilisés pour réaliser des pages spéciales dans les prochains numéros de ce magazine. Ces pièces constituent un véritable trésor qu'il convient de préserver, de partager et de transmettre pour enrichir la mémoire collective. Pour plus d'informations, contactez la mairie.




Vie associative

LES NOUVELLES SALLES BIENTÔT OPÉRATIONNELLES

Les travaux d'aménagement de deux nouvelles salles de réunion transformables en salle d'exposition sont en cours. Ce nouvel espace, est situé dans l'ancien hôtel du Lion d'Or, rue du maréchal de Vieilleville.
Cette réhabilitation d'un bâtiment vétuste du centre ville permettra à la Commune d'offrir un lieu de réunion confortable et accueillant aux associations locales.
Ces deux salles pourront n'en faire plus qu'une, grâce à une cloison amovible qui permettra, par exemple, la tenue d'exposition. Les travaux de finition se terminent mais cet important chantier a aussi nécessité une rénovation de la charpente, le remplacement de la couverture, des travaux de désamiantage, de gros oeuvre... Plusieurs mois auront été nécessaires pour mener à bien ce projet.



La rénovation est de qualité pour ce nouvel espace adaptable aux besoins de la vie associative.

Embellissement

AMÉLIORATIONS AU ROND-POINT

Le rond-point de la Rochefoucauld a connu des améliorations au cours du trimestre grâce à des travaux d'enrochement pour éviter aux véhicules d'empiéter sur l'extérieur. Cet aménagement sera complété par la mise en place de nouvelles espèces végétales au printemps, principalement des plantes retombantes comme des campanules des murailles, des aubrietes royales et des pourpiers de cooper. Un fleurissement original qui contribuera à donner une image toujours plus accueillante de la ville.

Diaporama

LA CRÉATION DU PORCHE RUE DU M^AL^ DE VIEILLEVILLE



Les travaux de gros oeuvre.

Le montage de la charpente.

Le passage est désormais couvert.

Rue du Maréchal de Vieilleville, les travaux d'aménagement de l'ancien hôtel du Lion d'Or sont couplés avec la création d'un porche permettant de relier directement cette rue avec la rue de la Mairie. Après les travaux de démolition de l'ancien magasin, de nombreuses opérations ont été nécessaires pour construire ce passage couvert : enlèvement des gravats, réalisation des travaux de gros oeuvre, de charpente, de couverture... La dernière étape qui est en cours permettra la mise en oeuvre de pavés et de béton désactivé au sol.







Sur le terrain

LA VENELLE DU CHÂTEAU RESTAURÉE

Les services techniques municipaux se sont portés au chevet de la venelle du château dont les jolis pavés nécessitaient une importante réfection. Au cours du premier trimestre, tous les joints entre les pavés ont été rénovés. Ces travaux ont permis à cette petite ruelle au charme si particulier de retrouver un aspect plus plat et confortable pour les piétons qui l'empruntent.



La venelle a retrouvé un aspect accueillant grâce au travail des services municipaux.

Logement d'urgence

NOUVEAU LOCAL POUR LES ROUTARDS

Le local des «Routards» aura bientôt une nouvelle adresse, rue du maréchal de Vieilleville, suite à la mise en vente de la maison qui accueillait l'association, rue Saint-Pierre. Les agents des services techniques municipaux travaillent à la réhabilitation de ce nouvel espace.

Isolation, électricité, plomberie, pose de sanitaires et menuiseries extérieures, le petit logement sera entièrement remis en état pour assurer un accueil confortable aux personnes de passage dans ce local.



Les agents de la commune réalisent ces travaux.

Espaces extérieurs

DES TRAVAUX PRÉVUS AU CIMETIÈRE

Le réaménagement du cimetière a été étudié par la municipalité avec l'aide et les conseils d'un cabinet d'architecte/paysager, TALPA de Saumur. Cet important chantier comprendra deux volets :

- le réaménagement du cimetière actuel avec la restructuration de l'allée principale pour la rendre praticable en tout temps (noues, rangées de tilleuls) avec la mise en place de drains dans les allées secondaires. L'objectif est d'éliminer l'eau qui s'accumule lors des pluies (sol souvent argileux et absence de pente). Les espaces qui le permettent seront paysagés.
- l'extension sur la partie actuellement enherbée qui sera, plus tard, un cimetière moins dense et plus végétalisé. La colline et son arbre seront le «jardin du souvenir», une aire de dispersion des cendres. Les «caves-urnes» seront une alternative au colombarium.



Les entreprises retenues auront un cahier des charges très strict (minutie dans le travail, respect des monuments, en cas de cérémonie : obligation d'assurer accès et sérénité). Les travaux débuteront en avril prochain et concerneront tout d'abord l'assainissement et le réseau d'eau, la pose de mobilier : poubelles, points d'eau... Ils dureront jusqu'en juillet 2014. Les travaux de plantation et de semis quant à eux commenceront en septembre pour se terminer en novembre, sous réserve des aléas climatiques.








Seniors

NOUVEAU DIRECTEUR À LA MAISON DE RETRAITE

Florian Mornon a été nommé directeur de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de Durtal et de Seiches-sur-le-Loir, le 2 janvier 2014.
Il s'agit de sa première affectation à ce poste.
Le nouveau directeur dispose de plusieurs expériences, en tant que cadre, dans des hôpitaux parisiens.
Florian Mornon succède à Mme Lespes qui a quitté ce poste fin avril 2013, pour retourner dans sa région d'origine l'Indre et travailler dans un même établissement.
C'est Mme Lemessager, qui a assuré l'intérim de la direction pendant la période de recrutement, de mai à décembre 2013.



M. Mornon, directeur.

Services

L'ADMR, AU SERVICE DE TOUS

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) intervient auprès des personnes fragilisées par l'âge, le handicap et la maladie. L'ADMR agit également auprès des familles, des personnes célibataires, des actifs, en proposant divers services : accompagnement et soutien familial, ménage-repassage, garde d'enfant. Pour chaque situation, l'ADMR de Durtal a des solutions et des professionnels qualifiés capables de vous seconder.
Renseignements : ADMR de Durtal, 35 rue du Maréchal Leclerc, 02 41 76 16 12, et sur : www.49.admr.org

Solidarité

NOUVEAU LOCAL POUR LES RESTOS DU COEUR

L'association des Restos du Coeur de Durtal a quitté le local du 90 rue Saint Pierre, mis en vente par la municipalité. Depuis début décembre 2013, l'association occupe un modulaire mis à disposition par la commune de Durtal sur une partie de terrain prêtée par la Communauté de communes, sur la ZA Pont Rame. D'une superficie de 120 m², ce local dispose d'un bloc sanitaire, d'un bureau, et d'un coin cuisine.
Pour la nouvelle campagne d'hiver débutée fin novembre 2013, 30 familles sont inscrites aux Restos du Coeur de Durtal. Les distributions ont lieu chaque vendredi de 14 h à 16 h, et la première dans le bâtiment modulaire a eu lieu le 6 décembre 2013.
Pour devenir bénévole ou faire un don, vous pouvez contacter les Restos au : 06 14 69 76 87.



Le local est situé face aux services techniques, rue de la Plissonnière.

Familles

PERMANENCES DE L'UDAF

L'Union Départementale des Associations Familiales du Maine et Loire (UDAF 49), en partenariat avec l'UDAF d'Ille et Vilaine, a ouvert un service de médiation familiale. Ce service s'adresse :
- aux parents séparés ou dans un projet de séparation,
- aux jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents,
- aux grands-parents en rupture de lien avec leurs petits-enfants,
- aux fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante.

Sur le département, est présente une équipe de trois médiateurs familiaux qualifiés, diplômés d'Etat qui se réfèrent à des règles déontologiques (confidentialité, impartialité, neutralité…). Les habitants de Durtal peuvent rencontrer les médiateurs lors de permanences à Angers et Baugé.
Pour tout rendez-vous ou toute demande d'information, contacter le secrétariat d'UDAF MEDIATION, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h au 02 23 48 25 67. Infos sur : www.udaf49.fr

12E RANDONNÉE DÉPARTEMENTALE DES COTEAUX 2014

La Ligue Contre le Cancer organise la randonnée départementale des Coteaux dont le bénéfice réalisé est versé au Comité de Maine-et-Loire de la Ligue. Fixée le dimanche 6 avril à Beaulieu-sur-Layon, il vous est proposé de faire soit de la marche, soit de la course à pied, soit un parcours VTT, soit une balade à moto. Les inscriptions se font le dimanche de 8h à 10h à la salle de sports de Beaulieu/Layon. Cette action connaît un véritable succès avec 1800 participants et environ 9700 € de bénéfice en 2013. Elle est ouverte à tous, 9€ et 4€ pour les enfants de moins de 12 ans.
Plus d'infos : André Oger, délégué de la Ligue Contre le Cancer, 02 41 78 35 49 ou 06 70 46 60 64.

Santé

NOUVELLE KINÉSITHÉRAPEUTE

A compter du 17 Mars 2014, Amandine Guinebert, kinésithérapeute rejoint le cabinet de Maud Bouyer, kinésithérapeute-ostéopathe au 18, avenue d'Angers. *Contact : 02 41 93 35 20.*








Spectacle tout public

«PADDOCK» EN CLÔTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Le dernier spectacle de la saison culturelle 2013-2014 de la ville de Durtal aura lieu le vendredi 25 avril 2014 à 20 h 30. Paddock est un spectacle pour petits et grands, de la Compagnie Léolo Circus, qui propose aux spectateurs de se plonger dans l'univers de la course automobile. Paddock leur fait découvrir ce qu'est la vie des mécaniciens lors d'un arrêt au stand. À ce détail près, que les deux mécanos excentriques et déjantés du paddock se dérèglent plus vite que leur bolide.
Renseignements et billetterie : Mairie, 02 41 76 30 24. Horaires d'ouverture de la billetterie : lundi, mardi, mercredi : 8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15, jeudi et vendredi : 8 h - 12 h.
Tarifs : 6 € - 3 € pour les moins de 16 ans. Le paiement en chèque vacances et en chèque culture est accepté.


Un spectacle loufoque à ne pas manquer !

«LE GAI MARIAGE» SÉDUIT UN LARGE PUBLIC

Avec 292 billets vendus et un public ravi, le spectacle joué le 7 février dernier a tenu toutes ses promesses. Interprété par la troupe «Les Arthurs» d'Angers, cette comédie fidèle au théâtre de boulevard était programmée par la Commune dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014 de l'Odyssée.

Jeunesse

LES RENDEZ-VOUS DE L'UFCV

L'Accueil de loisirs UFCV/ Les Portes de L'Anjou est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires et accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans. Les inscriptions pour les vacances de printemps auront lieu : les mercredis 16 et 23 avril et jeudi 24 avril à l'Accueil de loisirs (3 rue Camille Claudel / Durtal) .
Un projet d'animation pour les vacances de printemps sera disponible à partir du 10 avril dans les accueils de loisirs.
Dates à retenir : Mercredi 23 avril, à l'accueil de loisirs de Durtal, de 15h30 à 17h30, rencontre avec un travailleur social sur le territoire afin de mieux connaître les aides aux vacances d'été pour les enfants.
Samedi 24 mai, journée festive «Bulles de vacances», à Daumeray au «1000 clubs». Animations et présentation du programme de l'été pour les accueils de loisirs.
Contact : Georgeta PILON, directrice - coordinatrice, 3 rue Camille Claudel - Durtal.
Tél : 02 41 24 78 50 - georgeta.pilon@ufcv.fr

En bref

TIR : DEUX MÉDAILLES D'OR AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Hervé Nicot a réédité son exploit en devenant à nouveau champion de France en pistolet vitesse à 10 mètres en catégorie senior 2, le vendredi 7 février à Besançon. Rappelons qu'en 2006, lors du Championnat de France à Châlons en Champagne, il décrochait son 1er titre en vitesse catégorie senior 1. Une discipline qui réussit décidément bien au club de tir de Durtal. L'équipe composée d'Hervé Nicot, Marc Sabatié de Cloquement et Vincent Horny, vice championne de France en 2013, devient championne de France de vitesse en 2014. Deux belles médailles qui les amènent à la 19e place sur 111 clubs médaillés, et qui contribuent également à obtenir une 6e place pour les Pays de la Loire. A noter que sur 80 tireurs, en pistolet standard, Hervé Nicot s'adjuge une 5e place tandis que Vincent Horny termine au 14e rang. De bon augure pour la suite de la saison.

Vie associative

LA PÉTANQUE, UN SPORT POUR TOUS

La pétanque sportive revient sur le devant de la scène avec la relance de l'association «Durtal Pétanque Club». Ce club sportif de pétanque est affilié à la fédération française de cette discipline. Emmenée par Bruno Simon, président du club et éducateur, cette association est ouverte à tous et propose des entraînements chaque vendredi, à partir de 16 h au terrain de pétanque du complexe sportif.
Dès cette année, des joueurs durtalois seront engagés dans les compétitions officielles dans de nombreuses catégories, de benjamins à seniors. Le club qui réunit plus d'une quarantaine d'adhérents dispose aussi de plusieurs initiateurs qui assurent entre autres l'encadrement des plus jeunes (à partir de 7 ans). Plusieurs dates de compétition sont déjà prévues à Durtal pour les licenciés, le dimanche 16 mars mais aussi le vendredi 13 juin où le concours est prévu en nocturne. Pour assurer la continuité des entraînements en toute saison, le club est à la recherche d'un bâtiment.



Contact et inscriptions : Durtal Pétanque Club, 06 15 21 28 23 ou par email : durtalpetanqueclub@sfr.fr



UN CARNAVAL SOUS LE SIGNE DU BRÉSIL

À vos déguisements, le 13 avril à l'occasion du grand carnaval inter-associations organisé par l'APE René Rondreux, l'APEL Notre Dame, l'APE Les Hirondelles aux Rairies, l'école de musique intercommunale et l'UFCV.
Rendez-vous à 14h30 au parking du stade. À partir de 16h, boum du carnaval.
Parcours dans Durtal animé par la fanfare Beleza, groupe de musique brésilienne.
Venez nombreux ! Contact : Stéphanie Gohier, 06 86 77 46 95

Ne manquez-pas

LES RENDEZ-VOUS DU TRIMESTRE

MARS

- **Samedi 8 et dimanche 9,** 40e SALON DES VINS Hippodrome des Rairies. Vide grenier le dimanche. Contact : Comité d'Animation Durtalois, 02 41 76 36 50.
- **Samedi 8,** «Y'A PAS PHOTO» théâtre. 20h30, l'Odyssée. Plein tarif : 9 € / Tarif réduit : 7 € (adhérent association TONIC'S, demandeur d'emploi, étudiant, sous justificatif). Billetterie : Maison de la presse, boulangerie Chaon, boulangerie La Bretonnière, association Tonic's, 07 81 09 57 82.
- **Mardi 11 au vendredi 14,** STAGE DE PERFECTIONNEMENT, football. Jeunes licenciés ou non (8 - 15 ans), avec les éducateurs Sport Action Jeunesse du Mans. Contact : Aiglons Durtalois, 02 41 95 89 76.
- **Samedi 15,** INTERCLUB DE JUDO, dojo complexe Camille Claudel. 9h - 18h. Contact : Judo Club de Durtal, 02 41 76 03 55, judoclubdurtal@hotmail.fr
- **Dimanche 16,** COURSES HIPPIQUES «mixte», 13h30, Hippodrome des Rairies. Contact : 02 41 76 38 43.
- **Samedi 22,** CIRQUE «DÉLIVRÉS DES LIVRES», 16h, bibliothèque du Loir. À partir de 3 ans. Réservation (obligatoire) : Martine Bouvier, 06 89 98 82 12.
- **Dimanche 23,** ÉLECTIONS MUNICIPALES, l'Odyssée, (1er tour). Infos : Mairie, 02 41 76 30 24, www.ville-durtal.fr
- **Vendredi 28,** CIRQUE «JOYEUX MON ANNIVERSAIRE», l'Odyssée, 20h. Tarifs : 5€/2,50€ (tarif réduit). À partir de 4 ans. Réservations : Office de Tourisme, 02 41 76 37 26.
- **Dimanche 30,** ÉLECTIONS MUNICIPALES, l'Odyssée (2e tour).

AVRIL

- **Vendredi 4 et samedi 5,** «UNE ÂME EN TOIT», théâtre écrit et mis en scène par Erick Jasnault. 20h30, l'Odyssée. Entrée : 5€. Renseignements : 02 41 76 35 41.
- **Dimanche 6,** COURSES HIPPIQUES «galop», 11h, Hippodrome des Rairies. Contact : 02 41 76 38 43.
- **Dimanche 6,** PORTES OUVERTES des lieux touristiques, 14h : Château de Durtal, Château de Chambiers, Camping Les Portes de l'Anjou. Infos : Office de tourisme, 02 41 76 37 26.
- **Vendredi 11,** BÉBÉS LECTEURS, 9h45, Bibliothèque du Loir.
- **Dimanche 13,** MOTO CROSS à partir de 10h, organisé par le Moto Club Durtal-Les Rairies. Rendez-vous terrain de l'Antinière. *Infos sur : http://motoclub.durtal-lesrairies.a3w.fr/*
- **Dimanche 13,** CARNAVAL INTERCOMMUNAL, voir ci-dessus.
- **Lundi 14,** COLLECTE DE SANG de 16h30 à 19h30 l'Odyssée. Plus d'infos : 02 43 87 87 17.
- **Du jeudi 17 au vendredi 25,** EXPOSITION «ARTS DU SPECTACLE», église de Gouis. Organisé par le Réseau Bibliothèques. Thème : «Arts du spectacle». Découvrez les créations des enfants sur ce sujet. Contact : Réseau Bibliothèques, 06 89 98 82 12.
- **Vendredi 25,** SPECTACLE TOUT PUBLIC «PADDOCK», à 20h30, l'Odyssée. Cie Léolo circus. Voir page 11.

MAI

- **Dimanche 4,** COURSES HIPPIQUES «mixte», 14h, Hippodrome des Rairies. Contact : 02 41 76 38 43.
- **Dimanche 11,** TAKACHINER «vide grenier», 9h - 18h, Ecole Notre Dame. Gratuit (visiteurs). Réservation des stands : Mme Dupuy, 06 34 24 23 48.
- **Samedi 17,** CONCERT ANNIVERSAIRE, 10 ans des Voix de Chambiers. 17h30 au Château de Durtal. Contact : Mme Morin, 02 41 76 08 96.
- **Samedi 17,** ATELIER CHORÉGRAPHIQUE, Cie ResNonVerba 10h - 16h, salle de danse, complexe Camille Claudel. Contact : Cie ResNonVerba, Eliz Barat, 06 13 23 23 70.
- **Dimanche 18,** RALLYE PÉDESTRE, départ place des Terrasses. Organisé par l'APE René Rondreux. Contact : Stéphanie Gohier, 06 86 77 46 95.
- **Jeudi 22 et vendredi 23,** «LES PAS PERDUS», théâtre. 20h30, l'Odyssée. Entrée : 5€. Renseignements : ACRD, André Pontonnier, 02 41 76 00 38.
- **Vendredi 23 ,** BÉBÉS LECTEURS, 9h45, Bibliothèque du Loir.
- **Samedi 24,** FÊTE DES PARENTS, 9h - 13h, Cantine de l'Ecole Notre Dame. Petit déjeuner (2,50€), chants et poèmes des enfants pour leurs parents et un verre de l'amitié sera offert Contact : APEL Notre Dame, Mme Dupuy, 06 34 24 23 48
- **Dimanche 25,** ÉLECTIONS EUROPÉENNES, l'Odyssée, Infos : Mairie, 02 41 76 30 24, www.ville-durtal.fr

JUIN

- **Dimanche 1er,** DIMANCHE MUSIQUE, concert «Plan B», trio acoustique, terrasse Bar du Château, 17h - 19h, gratuit.
- **Dimanche 1er ,** COURSES HIPPIQUES «galop», 15h30, Hippodrome des Rairies. Contact : 02 41 76 38 43.
- **Dimanche 8,** LA DURTALOISE, randonnée VTT, cyclo et pédestre. Départ : salle de sport Camille Claudel. Contact : 06 26 31 56 56, jeremy.chesnaie@sfr.fr.
- **Dimanche 8,** DIMANCHE MUSIQUE, concert «Coffee and cigarettes», terrasse Bar du Château, 17h - 19h, gratuit.
- **Lundi 9,** COURSES HIPPIQUES «mixte», 14h, Hippodrome des Rairies. Course nationale «Trot top Tour». Contact : 02 41 76 38 43.
- **Samedi 14 et dimanche 15,** DURTAL'S CUP DE FOOTBALL au stade. Catégories : de U09 à U15. Infos sur : www.aiglonsdurtalois.footeo.com
- **Samedi 14,** GALA DE DANSE La Jeanne d'Arc, danse Modern Jazz. 20h30, l'Odyssée. Spectacle annuel de clôture. Réservations : 09 66 87 08 01.
- **Dimanche 15,** TOURNOI D'ÉTÉ DE BADMINTON complexe Camille Claudel organisé par le Durestal Bad. Entrée libre.
- **Dimanche 15,** DIMANCHE MUSIQUE, concert «Cathouse Boys», terrasse Bar du Château, 17h - 19h, gratuit.